

LE BUDGET

DATE DE PRÉSENTATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Il a déjà indiqué à la Chambre qu'il n'a pas l'intention de présenter le budget avant le 1^{er} avril, mais peut-il nous dire quand nous pouvons l'attendre?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur. Il incombera au nouveau premier ministre, je crois, de prendre cette décision.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—LE MAUVAIS TRAITEMENT DES PRISONNIERS ET DES NON-COMBATTANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Puis-je poser une question au premier ministre suppléant en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Eu égard aux films montrés hier soir à Radio-Canada et montrant le mauvais traitement des prisonniers ainsi que les souffrances causées aux non-combattants au Vietnam, le gouvernement envisage-t-il de présenter des instances auprès de tous les participants à cette guerre barbare, en particulier auprès de ceux qui, comme le Canada, sont signataires de la convention internationale touchant le traitement des prisonniers non combattants, dans l'espoir d'empêcher ces atrocités?

L'hon. Robert Winters (premier ministre suppléant): Dans les circonstances, tout ce que je puis faire, je crois, c'est de tenir la question pour préavis.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, pendant que l'on prépare une réponse, puis-je demander, comme question complémentaire, si le gouvernement canadien a pu établir, par ses diverses voies de communication, si le gouvernement du Vietnam du Nord s'est fermement engagé à commencer les négociations et à envisager la désescalade des activités militaires une fois que le bombardement du Vietnam du Nord aura pris fin?

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PRÉSENCE DE NAVIRES ESPIONS SOVIÉTIQUES AU LARGE DE LA CÔTE EST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question [M. Munro.]

au ministre de la Défense nationale. A propos des deux navires espions soviétiques qui, dit-on, ont navigué au large de la côte est du Canada, le ministre peut-il nous dire s'ils se trouvaient en eaux canadiennes ou en eaux internationales?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Dans ce que nous considérons comme des eaux internationales, monsieur l'Orateur.

M. Patterson: Une question supplémentaire. Comme un membre de la Chambre des représentants américain a déclaré avoir obtenu des renseignements là-dessus du général Allard, ce que le général a nié, le ministre établit-il une enquête pour découvrir la véritable source des renseignements?

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, le général Allard lui-même m'a affirmé ce matin n'avoir jamais dit que les navires avaient été rejoints ou arraisonnés par des navires canadiens, comme on le laissait entendre. Une histoire a circulé, et elle était exacte, que d'un avion Argus on avait photographié les navires pendant qu'un vaisseau les approvisionnait en combustibles. Le député avait raison, le général Allard a nié avoir fait cette déclaration.

L'INTERCEPTION ET L'IDENTIFICATION DES BOMBARDIERS RUSSES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. A-t-il maintenant déterminé si les avions russes qui volaient au large du littoral de Terre-Neuve avaient emprunté les voies aériennes commerciales?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur, mais je sais qu'ils étaient à 60 milles marins au large de Terre-Neuve. C'est tout ce que je puis dire.

L'hon. M. Harkness: Étant donné que les voies aériennes commerciales s'étendent de Terre-Neuve au Royaume-Uni, le ministre pourrait certes savoir si les avions russes circulaient dans ces voies commerciales, mettant ainsi en péril le trafic aérien commercial.

M. l'Orateur: La parole est au député de Cumberland.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre des Transports. Le ministre a-t-il